

This Page Is Inserted by IFW Operations
and is not a part of the Official Record

BEST AVAILABLE IMAGES

Defective images within this document are accurate representations of the original documents submitted by the applicant.

Defects in the images may include (but are not limited to):

- BLACK BORDERS
- TEXT CUT OFF AT TOP, BOTTOM OR SIDES
- FADED TEXT
- ILLEGIBLE TEXT
- SKEWED/SLANTED IMAGES
- COLORED PHOTOS
- BLACK OR VERY BLACK AND WHITE DARK PHOTOS
- GRAY SCALE DOCUMENTS

IMAGES ARE BEST AVAILABLE COPY.

**As rescanning documents *will not* correct images,
please do not report the images to the
Image Problem Mailbox.**

①9 RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
INSTITUT NATIONAL
DE LA PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE
PARIS

①1 N° de publication : 2 780 254

(à n'utiliser que pour les
commandes de reproduction)

②1 N° d'enregistrement national : 98 08284

⑤1 Int Cl⁶ : A 46 B 11/00, A 61 K 7/16

①2

DEMANDE DE BREVET D'INVENTION

A1

②2 Date de dépôt : 30.06.98.

③0 Priorité :

④3 Date de mise à la disposition du public de la
demande : 31.12.99 Bulletin 99/52.

⑤6 Liste des documents cités dans le rapport de
recherche préliminaire : *Ce dernier n'a pas été
établi à la date de publication de la demande.*

⑥0 Références à d'autres documents nationaux
apparentés :

⑦1 Demandeur(s) : CHARRIERE JOSIANE ep. FRANCY
— FR.

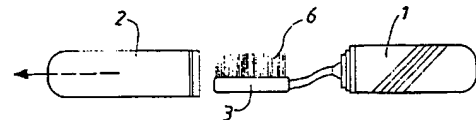
⑦2 Inventeur(s) : CHARRIERE JOSIANE ep. FRANCY.

⑦3 Titulaire(s) :

⑦4 Mandataire(s) : CABINET VIARD.

⑤4 BROSSE A DENTS ET SOLUTION DENTIFRICE D'IMPREGNATION.

⑤7 - Brosse à dents.
- Selon l'invention, la brosse à dents comporte une tête
de brossage (3) dans laquelle sont implantés des poils (6),
les poils étant imprégnés par une solution dentifrice.
- Applications: Hygiène dentaire hors du domicile.



FR 2 780 254 - A1



BROSSE A DENTS.

La présente invention a pour objet une brosse à dents, en
5 particulier, mais non exclusivement, à usage unique,
destinée à assurer l'hygiène dentaire.

Il est recommandé par les praticiens de procéder au brossage
des dents plusieurs fois par jour à l'aide d'une brosse à
10 dents et de pâte dentifrice. Or, les nécessités de la vie
moderne rendent un tel brossage souvent impossible lorsque
la personne est hors de son domicile et, en particulier, en
voyage.

15 Il a déjà été proposé d'inclure la pâte dentifrice dans le
manche de la brosse à dent pour que le transport de celle-ci
ne provoque pas de difficultés. Toutefois, même dans ce cas,
le brossage des dents requiert, outre une certaine intimité,
une source d'eau et un lavabo.

20

L'objet de l'invention est de pallier cet inconvénient et de
permettre une hygiène dentaire dans toutes les circonstances
par une brosse à dents jetable à usage unique.

25 Selon l'invention, la brosse à dents comprenant un manche
dont l'une des extrémités porte une tête de brossage
incluant des poils est caractérisée en ce qu'une solution
dentifrice imprègne les poils de la brosse.

30 De préférence, la brosse présente la forme d'un stylo avec
un capuchon. La liaison entre le corps et le capuchon est,
par exemple, assurée par une bague détachable au moment de
l'utilisation de façon à assurer l'inviolabilité du produit.

35 La présentation sous forme de stylo permet de porter la
brosse sur soi. Son faible encombrement le rend apte à
remplir sa fonction pour des déplacements de courte durée.

La brosse est imprégnée de deux gouttes de produit dentifrice ce qui est suffisant pour purifier l'haleine sans avoir besoin de rejeter le produit d'une part parce qu'il y en a très peu et, d'autre part parce qu'il est ni moussant
5 ni pâteux.

Selon une autre caractéristique de l'invention, le dentifrice est ingérable. Le produit dentifrice est liquide et à base d'huiles essentielles incluant du menthol.
10

Une composition ayant donné satisfaction inclût de l'huile de coco, du sulfate de sodium, du glycérol, du sorbitol de l'allanthoïne et des extraits de menthe et de girofle.

15 D'autres caractéristiques et avantages de l'invention apparaîtront au cours de la description qui va suivre de modes particuliers de réalisation, donnés uniquement à titre d'exemples non limitatifs, en regard des dessins qui représentent :

20

- La figure 1, une vue éclatée de la brosse à dents ouverte;
- la figure 2, une vue de la brosse à dents en position de transport;
- 25 - la figure 3, un autre mode de réalisation dans lequel la brosse proprement dite peut être remplacée.

Comme cela apparaît sur la figure 1, la brosse comprend un manche 1 ou corps de prise en main, sur lequel est monté un
30 capuchon extractible 2. La brosse est introduite dans la bouche en prenant en main le corps 1. La brosse 3 est collée ou soudée sur le corps 1.

Le capuchon 2 peut également être utilisé comme une partie
35 de manche en l'encliquetant sur l'extrémité du corps 1 opposée à la brosse 3. Les poils 6 de la tête de brossage 3 sont, conformément à l'invention, imprégnés d'une solution dentifrice du type décrit ci-dessus.

Comme cela est représenté sur la figure 2, avant utilisation, la brosse à dents se présente sous la forme d'un étui de forme générale cylindrique dont le diamètre est, par exemple de 15 millimètres, pour une longueur de 92 millimètres. Le corps 1 et le capuchon 2 sont avantageusement réunis par une bague d'inviolabilité 4 destinée à contrôler la première ouverture de l'étui. Cette bague est brisée lors de la première utilisation de la brosse. Mais un certain nombre de brosses peuvent être incluses dans un emballage scellé de sorte que la présence d'une bague inviolable ne soit plus nécessaire.

Dans un autre mode de réalisation, représenté sur la figure 3, la tête de brossage 3 est montée sur le corps 1 de la brosse par encliquetage de l'extrémité 5 dans celui-ci. L'étui constitué du corps 1 et du capuchon 2 peut être conservé, seule la tête de brossage présentée sous blister étant jetée après usage.

Il va de soi que de nombreuses variantes peuvent être apportées, notamment par substitution de moyens techniques équivalents, sans sortir pour cela du cadre de l'invention.

REVENDICATIONS

- 5 1° Brosse à dents comprenant un corps (1) dont l'une des extrémités porte la tête de brossage (3) composée de poils (6) caractérisée en ce qu'une solution dentifrice imprègne les poils (6) de la tête de brossage.
- 10 2° Brosse à dents selon la revendication 1, caractérisée en ce que le produit dentifrice est liquide, à base d'huiles essentielles incluant du menthol, ingérables.
- 15 3° Brosse à dents selon la revendication 1 ou 2, caractérisée en ce que la brosse présente la forme d'un stylo fermé par un capuchon (2).
- 20 4° Brosse à dents selon la revendication 3, caractérisée en ce que la liaison entre le corps (1) et le capuchon (2) est réalisée par une bague (4) d'inviolabilité.
- 25 5° Brosse à dents selon la revendication 3, caractérisée en ce que le capuchon (2) est encliquetable sur l'extrémité du corps (1) opposée à la tête de brossage (3).
- 30 6° Solution dentifrice pour l'imprégnation d'une brosse à dents selon la revendication 1, caractérisée en ce qu'elle comprend de l'huile de coco, du sulfate de sodium, du glycérol, du sorbitol de l'allanthoïne et des extraits de menthe et de girofle.

1/1

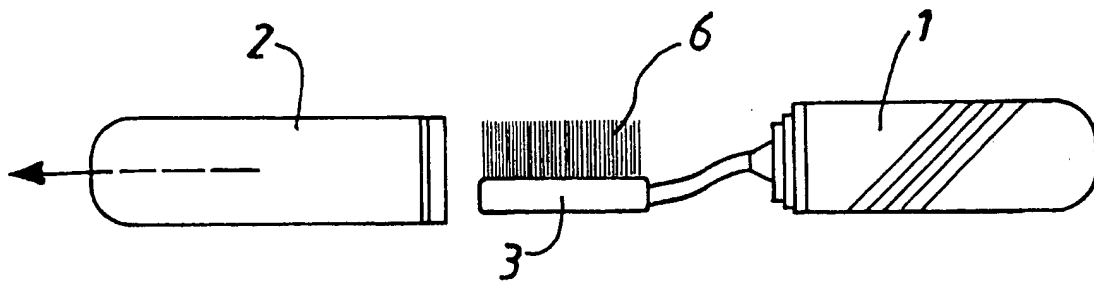


FIG. 1

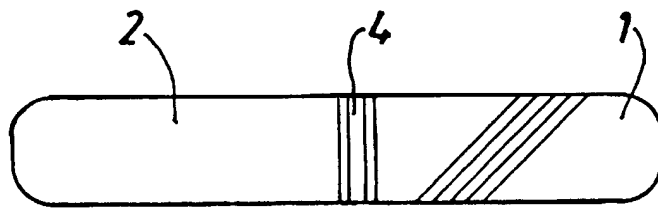


FIG. 2

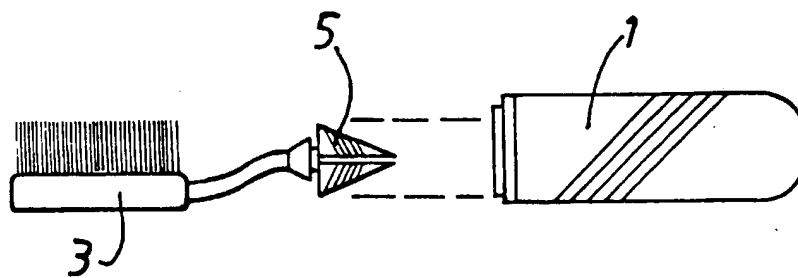


FIG. 3